

Conditions générales d'utilisation (CGU) PETITES ANNONCES

Version du 5 janvier 2025

Le site internet <https://www.lfip-alumni.com>, propose un service de dépôt et de consultation de petites annonces en ligne.

La consultation ainsi que la publication de petites annonces gratuites et payantes sont subordonnées à l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Tout adhérent à jour de sa cotisation pourra publier des annonces. Les annonces peuvent être consultées par toute personne intéressée sans forcément être adhérent.

Tout adhérent annonceur déclare en accédant et utilisant le service de dépôt et de consultation des petites annonces depuis le site internet <https://www.lfip-alumni.com>, avoir pris connaissance des présentes CGU et les accepter expressément sans réserve et/ou modification de quelque nature que ce soit. Les présentes CGU sont donc pleinement opposables aux utilisateurs et aux adhérents annonceurs.

Les présentes CGU des petites annonces complètent les mentions légales du site internet <https://www.lfip-alumni.com> et ne se substituent pas à ces dernières. Les annonceurs ainsi que les utilisateurs sont réputés avoir pris connaissance de ces dernières et les avoir acceptées sans réserve.

I-Utilisation du service de dépôt et de consultation des petites annonces

Les fonctionnalités accessibles aux adhérents annonceurs ainsi qu'aux utilisateurs sont les suivantes :

- Consultation de l'ensemble des petites annonces publiées
- La mise en contact avec l'adhérent annonceur au moyen de la publication sur le site internet <https://www.lfip-alumni.com> de son adresse mail, et si renseigné par l'adhérent de son numéro de téléphone.

L'annonceur est informé et accepte que sa petite annonce ne soit pas diffusée instantanément après son dépôt sur le site pour des raisons techniques et/ou de délai de modération. Les petites annonces sont modérées et validées par le responsable de la publication avant diffusion sur le site.

Conditions générales d'utilisation (CGU) PETITES ANNONCES

Version du 5 janvier 2025

L'adhérent annonceur est informé et accepte que le responsable de la publication se réserve le droit de ne pas publier et de supprimer sa petite annonce si cette dernière ne répond pas pleinement aux présentes conditions d'Utilisation et en particulier des règles de diffusion détaillées ci-après.

L'annonceur est informé et accepte qu'en publiant sa petite annonce sur le site Internet, celle-ci est susceptible d'être partagée par tout utilisateur et/ou tout autre annonceur sur les réseaux sociaux.

À tout moment, un adhérent annonceur peut modifier ou retirer tout ou partie de sa petite annonce. De même, il est permis à tout utilisateur, y compris les adhérents annonceurs de signaler un contenu abusif au responsable de la publication.

II-Règles de diffusion des petites annonces

1- Bonnes pratiques lors du dépôt d'une petite annonce :

- le texte de votre annonce doit être le plus explicite possible :
- les photographies doivent être de bonne qualité
- les photographies doivent être libre de droit ou vous appartenir.
- Vérifiez que votre texte ne contient pas de fautes d'orthographe ou d'erreurs de frappe. Évitez les abréviations et la rédaction en lettres majuscules. Une annonce dont les trop nombreuses erreurs empêchent la compréhension générale ne sera pas retenue pour publication.

2- Interdictions générales lors du dépôt d'une petite annonce :

Sont interdits, lors du dépôt d'une petite annonce :

- des contenus à caractères religieux ou politiques,
- les photographies comportant des personnes reconnaissables qui n'auraient pas donné leur accord au préalable,
- l'usurpation d'identité d'un tiers (notamment utilisation et l'adresse mail et/ou du numéro de téléphone d'un tiers) et les contenus violant les droits de propriété intellectuelle de tiers (notamment photographies), pour lesquels il ne dispose pas des autorisations nécessaires des ayants droit,

Conditions générales d'utilisation (CGU) PETITES ANNONCES

Version du 5 janvier 2025

- les propos portant atteinte à la dignité humaine.
- Les annonces doivent correspondre à une proposition de vente réelle. Chaque annonce a pour seule utilité l'offre de vente d'un produit ou d'un service. Ce produit ou ce service doit exister réellement. La seule transaction qui pourra s'opérer entre l'annonceur et l'acheteur sera celle portant précisément sur le même objet que celui mentionné dans l'annonce et qui correspondra exactement à la photo publiée et à la description faite dans l'annonce.
- Un vendeur ne peut en aucun cas déposer une annonce fictive sur <https://www.lfip-alumni.com> dans le seul but de rentrer en contact avec des acheteurs potentiels, et pour leur proposer des prestations de services ou d'autres ventes n'ayant aucun rapport avec l'annonce initiale déposée sur le site.

Le vendeur doit également publier des annonces comportant un texte et des photos qui correspondent exactement à l'objet ou au service proposé dans l'annonce.

- Il est de la responsabilité des annonceurs et non pas de celle du responsable du site de s'assurer que les produits ou service proposés sont autorisés à la vente. Il est également de la responsabilité des annonceurs de s'assurer qu'ils détiennent les droits afférents aux photos et aux descriptions du produit ou service diffusées sur l'annonce.
- Les annonces ne doivent comporter aucun élément illicite, tel que des propos diffamatoires, injurieux, contrefaisants ou susceptibles de constituer des actes illégaux. Les annonces doivent respecter la législation en matière de propriété intellectuelle, de secret des correspondances, de données personnelles, de droit à l'image des personnes, d'exposition des mineurs aux contenus préjudiciables. Aucune annonce ne doit comporter des photos et contenus à caractère sexuel ou pornographique.
- Le manquement aux règles du présent article est susceptible d'entraîner la suppression immédiate de son annonce et un rappel à la loi et aux présentes CGU de <https://www.lfip-alumni.com>.

L'annonceur est informé et accepte que le responsable de la publication est libre de supprimer tout ou partie du contenu contraire à une ou plusieurs dispositions des présentes CGU et ceci, à tout moment, sans préavis ni avertissement préalable.

Conditions générales d'utilisation (CGU) PETITES ANNONCES

Version du 5 janvier 2025

3- Contenu autorisé et gratuit pouvant être proposé dans une petite annonce :

- les objets entre particuliers
- les offres de stage et d'emploi
- les services en lien avec l'éducation proposés par un adhérent et non un organisme de formation
- les biens en location ou à la vente sur le territoire de Pondichéry en Inde

4- Contenu autorisé et payant pouvant être proposé dans une petite annonce :

- les biens en location en France :
- les biens en vente en dehors du territoire de Pondichéry en Inde
- les services de traiteurs
- les services de vente par des adhérents annonceurs gérants d'entreprises
- tout service proposé contre rémunération (hors éducation)

Pour tous ces contenus listés ci-dessus, le 1er mois de publication est gratuit. Passé ce délai, le forfait pour tout adhérent est de :

- 20 euros par trimestre
- 30 euros par semestre
- 50 euros par année

LFIP Alumni se réserve, à tout moment, le droit de modifier les tarifs ainsi que les catégories d'annonces gratuites ou payantes.

5- Suivi de publication des petites annonces :

L'annonceur est tenu de retirer une annonce dès qu'elle n'est plus d'actualité, afin de garantir aux lecteurs un contenu constamment mis à jour.

Le responsable de publication procédera à l'archivage automatique des annonces gratuites après une période de 3 mois de diffusion.

Conditions générales d'utilisation (CGU) PETITES ANNONCES

Version du 5 janvier 2025

III - Modification du service de dépôt et de consultation des petites annonces et des CGU

- LFIP Alumni se réserve le droit, à tout moment, de modifier ou d'interrompre l'accessibilité de tout ou partie du service de dépôt et de consultation des petites annonces et/ou du site internet de <https://www.lfip-alumni.com>.
- LFIP Alumni se réserve la possibilité de modifier, à tout moment, en tout ou partie des CGU. Les utilisateurs et les particuliers annonceurs sont invités à consulter régulièrement les présentes CGU afin de prendre connaissance de changements éventuels effectués.